



# GUIDE DES **NOUVEAUX** ARRIVANTS



## Mot du maire

Madame,  
Monsieur,

Au nom du Conseil municipal, permettez-moi de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues!

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre communauté. Pour toute question ou pour faire connaissance, veuillez nous joindre par téléphone au 819-289-2051 poste 1.

Mes sincères salutations et au plaisir de vous rencontrer!

*Sylvain Gélinas*

Maire



## On est déterminé!

Une rivière, des forêts, des prés : c'est l'atmosphère charmante et bucolique de Sainte-Monique qui vous attend à quelques minutes de Nicolet. Les amateurs de nature et d'exercices y trouveront de la pêche en rivière et de multiples activités sportives. Ce sont surtout les entreprises agricoles et agroalimentaires qui caractérisent le tissu économique de Sainte-Monique.

Après avoir connu la perte des services de proximité il y a quelques années, Sainte-Monique a entamé une démarche de revitalisation qui implique les citoyens et les élus. De plus, Sainte-Monique contribue à la mise en œuvre du Plan de transition écologique de la MRC de Nicolet-Yamaska afin d'assurer un avenir aux futures générations. Dans les prochaines années, des efforts seront mis sur l'assainissement des eaux usées, la voirie et la gestion des actifs municipaux.

Depuis juin 2022, la Municipalité a fait l'acquisition de l'église

paroissiale, afin d'en faire une salle multifonctionnelle et un lieu de rencontre pour nos citoyens. Les séances ordinaires du Conseil s'y tiendront désormais.

## Un peu d'histoire

**Sainte-Monique a été fondée en 1855.**

- ◆ **1922** Séparation du Village et de la Paroisse de Sainte-Monique.
- ◆ **1996** Fusion entre le Village et la Paroisse de Sainte-Monique pour former la municipalité de Sainte-Monique.

## Atouts

- ◆ **Préau et terrain des loisirs**
- ◆ **Bibliothèque**
- ◆ **École primaire**
- ◆ **Bureau de poste**
- ◆ **Parc, patinoire, terrain de soccer, préau et terrain de volley-ball**
- ◆ **Sentier le Moniquois**

## CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent tous les premiers lundis du mois, à 19 h 30, sauf avis contraire. Vous pouvez également consulter les dates des séances du conseil sur le site internet de la municipalité au <https://www.sainte-monique.ca/fr/municipalite/seances-du-conseil>.

Les assemblées publiques du Conseil se tiennent à la sacristie de l'Église, sauf avis contraire.

### ❖ Coordonnées

#### Mairie de Sainte-Monique

247, rue Principale  
Sainte-Monique (Québec) J0G 1N0  
☎ 819 289-2051  
✉ [info@sainte-monique.ca](mailto:info@sainte-monique.ca)

<http://www.sainte-monique.ca>

### ❖ Conseil municipal

- ◆ M. Sylvain Gélinas, maire
- ◆ Mme Lisa-Marie Lemire, conseillère – siège n° 1
- ◆ Mme Nathalie Chapdelaine, conseillère – siège n° 2
- ◆ Mme Renée Pinard, conseillère – siège n° 3
- ◆ M. Jean-François Guévin, conseiller – siège n° 4
- ◆ M. Mathieu Le Breton, conseiller – siège n° 5
- ◆ M. Luc Lemire, conseiller – siège n° 6

### ❖ Heures d'ouverture de la Mairie

Les heures d'ouverture de la Mairie peuvent varier.

Appel d'urgence : 911

## Table des matières

<b>Conseil municipal</b> .....	<b>4</b>
<b>Établissements</b> .....	<b>6</b>
<b>Services</b> .....	<b>8</b>
Bibliothèque .....	8
Camp de jour .....	9
Collecte d'ordures et récupération .....	9
Éducation .....	9
Emploi .....	11
Famille.....	11
Transport .....	12
Office municipal d'habitation.....	12
Organismes communautaires.....	13
Santé .....	13
<b>Loisirs, culture et vie communautaire</b> .....	<b>14</b>
Installations sportives .....	14
Parcs et aires de jeux .....	14
Sentier Le Moniquois.....	14
Groupes sociaux, communautaires et de loisirs .....	14
Location de salle.....	14
<b>Règlements (en bref)</b> .....	<b>15</b>
<b>Présentation de la MRC de Nicolet-Yamaska</b> .....	<b>17</b>
<b>Ressources gouvernementales concernant l'immigration</b> .....	<b>18</b>
<b>Autres ressources utiles</b> .....	<b>19</b>





## ÉTABLISSEMENTS

### ❖ Services de télécommunication

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'entreprises qui offrent des forfaits pour la téléphonie, la télévision et l'internet.

#### Sogetel

111, rue du 12-Novembre  
Nicolet (Québec) J3T 1S3  
☎ 1 866 764-3835 | Sans frais  
✉ info@sogetel.com  
🌐 <http://www.sogetel.com>

#### Maskatel

☎ 1 877 627-5283 | Sans frais  
🌐 <http://www.maskatel.ca>

#### Télébec

☎ 1 888 835-3232 | Sans frais  
🌐 <http://www.telebec.com>

#### Cogeco

☎ 1 866 921-5792 | Sans frais  
🌐 <http://www.cogeco.ca/fr>

#### Vidéotron

☎ 1 877 512-0911 | Sans frais  
🌐 <http://www.videotron.com/residentiel>

#### Bell

☎ (pour magasiner des services internet, de télévision ou de téléphonie) : 1 866 778-5529 | Sans frais  
☎ (pour magasiner un nouveau forfait ou un nouvel appareil mobile) : 1 888 466-2453 | Sans frais  
🌐 <http://www.bell.ca/Accueil>

### ❖ Hydro-Québec

Avant d'emménager à une nouvelle adresse, vous devez faire une demande d'abonnement à Hydro-Québec, afin d'éviter de vous retrouver sans électricité le jour de votre installation.

Pour transférer le service d'électricité à une nouvelle adresse ou effectuer une demande d'abonnement pour devenir client, consultez le <https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demenagement/> ou appelez sans frais au 1 888 385-7252



### ❖ Taxes municipales

La valeur des taxes municipales que les propriétaires d'habitation versent à la municipalité est principalement fondée sur la valeur de la résidence et du terrain. Les taxes sont essentiellement utilisées pour des services tels que la voirie, les services d'aqueduc et d'égout, les loisirs ainsi que le développement.

La municipalité est tenue de faire parvenir la facture de taxes avant le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, sauf exception.

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes> ou contactez la Mairie de votre municipalité.

### ❖ Droit de mutation immobilière

Le droit de mutation immobilière, souvent appelé taxe de bienvenue, est une taxe qui doit être payée à la municipalité par tout nouvel acheteur d'un immeuble situé sur son territoire. Cette taxe s'applique lors de l'acquisition d'un immeuble neuf ou usagé et du terrain, ou du terrain seulement.

### Calcul du montant du droit de mutation immobilière

Le calcul de la somme à payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

- ◆ le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble (prix d'achat);
- ◆ le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert (par exemple, le prix de vente total moins la valeur des meubles);
- ◆ la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes>  
Informez-vous également auprès de votre notaire lors de l'acquisition de l'immeuble.





## SERVICES

### ❖ La Ressource Aide-Alimentaire

- ☎ 819 293-8910
- ✉ [laressource.nicolet@sogetel.net](mailto:laressource.nicolet@sogetel.net)
- 🌐 <https://cdcnicoslet-yamaska.ca/repertoire/la-ressource-aide-alimentaire/>
- 📘 [La Ressource Aide-Alimentaire](#)

### Centre d'action bénévole de Nicolet

207, rue du Frère-Dominique  
Nicolet (Québec) J3T 1K6

- ☎ 819 293-8560  
1 888 993-4841 | Sans frais
- ✉ [cabn@sogetel.net](mailto:cabn@sogetel.net)

🌐 <https://cdcnicoslet-yamaska.ca/repertoire/centre-daction-benevole-de-nicolet/>

📘 [Centre d'action bénévole de Nicolet](#)

### ❖ Bibliothèque

Bibliothèque de Sainte-Monique  
247, rue Principale  
Sainte-Monique (Québec) JOG 1N0

- ☎ 819 289-2051
- ✉ [biblio052@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio052@reseaubibliocqlm.qc.ca)

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits :

- ◆ plus de 1 800 livres accessibles aux abonnés;
- ◆ prêts informatisés (<http://www.biblietcie.ca>);
- ◆ jeux de société (mercredi de 13 h 30 à 16 h);
- ◆ joujouthèque.

### ❖ Camp de jour

Pour plus d'information, consultez le site web de la municipalité.

### ❖ Collecte d'ordures et récupération

Ce service est assuré par la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY). Les jours des collectes varient avec les saisons. Veuillez vous référer au site de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska.

### Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska

14875, boul. Bécancour, bureau 102, Bécancour, (Québec),  
G9H 3C1

- ☎ 819 294-2999
- ✉ [info@rigidbny.com](mailto:info@rigidbny.com)
- 🌐 <https://www.rigidbny.com/>

### Éducation

Le Centre de services scolaire de la Rivieraine offre des services d'éducation de qualité partout sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Vous trouverez les coordonnées du Centre de services scolaire ci-dessous.

### Centre de services scolaire de la Rivieraine

375, rue de Monseigneur-Brunault  
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

- ☎ 819 293-5821
- 🌐 <https://cssdlr.gouv.qc.ca/>

### ◆ École primaire Arc-en-Ciel

160, rue Principale  
Sainte-Monique (Québec) JOG 1N0

- ☎ 819 530-5821
- 🌐 <https://cssdlr.gouv.qc.ca/arc-en-ciel/>

## Écoles secondaires

Trois écoles de **niveau secondaire** se situent dans la MRC : l'école secondaire Jean-Nicolet, l'école secondaire La Découverte et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (privé).

### ◆ École secondaire Jean-Nicolet

497, rue de Monseigneur-Brunault  
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

☎ 819 293-5821, poste 2218

🌐 <https://esjn.cssdlr.gouv.qc.ca/>

### ◆ École secondaire La Découverte

401, rue Germain  
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-2122

🌐 <https://esld.cssdlr.gouv.qc.ca/>

### ◆ Collège Notre-Dame-de-l'Assomption

225, rue Saint-Jean-Baptiste  
Nicolet (Québec) J3T 0A2

☎ Téléphone : 819 293-4500

🌐 <https://www.cnda.qc.ca/>

## Formation générales des adultes

Deux centres de Formation des adultes du Centre de services scolaire de la Rivéraine se situent dans la MRC : le Centre Nicolet et le Centre Saint-François. La Formation générale des adultes offre une variété de programmes et services.

🌐 <http://www.formationdesadultes.com/>

### ◆ Centre Nicolet

1220, boulevard Louis-Frédette  
Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ Téléphone : 819 293-5968

### ◆ Centre Saint-François

93, rue Marie-Victorin  
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

☎ Téléphone : 450 568-2277

## Formation professionnelle

Deux écoles du Centre de formation professionnelle de la Rivéraine se trouvent dans la MRC : l'École d'agriculture de Nicolet et l'École de mécanique de machines fixes. Ces établissements offrent une formation de qualité appuyée par des installations modernes et des activités pédagogiques enrichissantes.

### ◆ École d'agriculture de Nicolet

575, rue de Monseigneur-Brunault  
Nicolet (Québec) J3T 1H8

☎ Téléphone : 819-591-5821 poste 2364

🌐 <https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet>

### ◆ École de mécanique de machines fixes

401, rue Germain  
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ Téléphone : 819-591-5821 poste 2364

🌐 <https://cfpriveraine.com/secteurs-et-programmes/production-d-energie/mechanique-de-machines-fixes>

## ❖ Emploi

### Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour

**Cet organisme a pour mission d'accompagner et de guider les personnes de 16 à 35 ans vers l'emploi, un retour aux études, la persévérance scolaire, l'éducation financière, l'entrepreneuriat, le volontariat et le bénévolat, l'établissement en région, le développement d'un projet ou l'engagement dans sa communauté.**

**Le CJE offre des services d'accompagnement aux personnes immigrantes qui visent à faciliter et accélérer leur processus d'intégration en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective québécoise.**

**Le CJE dessert l'ensemble des municipalités de la MRC et son équipe volante peut se déplacer près de chez vous.**

**1330, boulevard Louis-Frédette, C. P. 28**

**Nicolet (Québec) J3T 1A1**

**819 293-2592**

[cje@cjenicbec.org](mailto:cje@cjenicbec.org)

<https://cjenicbec.org/>

### Stratégie Carrière

Cet organisme offre une variété de services afin d'aider leur clientèle à développer leur employabilité, à effectuer des choix professionnels éclairés et à intégrer le marché du travail. Stratégie Carrière couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

257, Monseigneur-Courchesne, bureau 23, Nicolet, J3T 2C1

☎ 819 373-1726

1 866 373-1726 | Sans frais

✉ [info@strategiecarriere.com](mailto:info@strategiecarriere.com)

🌐 <https://strategiecarriere.com/>

## Services intégrés pour l'emploi

Cet organisme a pour mission de favoriser l'amélioration de la condition socio-économique des femmes en les outillant dans leurs démarches de formation et d'emploi ainsi qu'en faisant la promotion de la reconnaissance du droit des femmes au travail. Services intégrés pour l'emploi couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

257, Monseigneur-Courchesne, bureau 19, Nicolet, J3T 2C1

☎ 819 293-8494

1 866 298-6007 | Sans frais

✉ [info@siemploi.com](mailto:info@siemploi.com)

🌐 <https://siemploi.com/>

## Service externe de main-d'œuvre

Cet organisme, en collaboration avec Services Québec, offre des services d'aide à l'insertion, à la réinsertion et au maintien à l'emploi pour les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou psychiques. Le Service externe de main-d'œuvre couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

1330, boul. Louis-Frédette, Nicolet, (Québec), J3T 1A1

☎ 819 293-2231

✉ [semocentreduquebec@semocq.com](mailto:semocentreduquebec@semocq.com)

🌐 <https://semocq.com/>

## ❖ Famille

### CPE et garderies

Des options s'offrent aux parents qui recherchent un service de garde pour leur(s) enfant(s) : milieu de garde reconnu (centre de la petite enfance, garderies privées subventionnées, garderies privées non subventionnées et milieu familial reconnu) et milieu familial non reconnu.

Afin de faciliter les démarches de recherche d'une place en service de garde, il existe un portail d'inscription aux services de garde <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/garderies-et-services-de-garde/portail-inscription>

## Lu-Nid Maison de la famille

Lu-Nid Maison de la famille est un lieu de rencontre et de vie communautaire pour toutes les familles en privilégiant l'entraide, le respect et la solidarité, en prenant en compte la dimension intergénérationnelle de la famille. Lu-Nid offre un soutien aux familles, des Mamies Tendresse, une friperie, des activités familiales et plus.

### ◆ Centre Gabrielle Granger

690, rue de Monseigneur-Panet, suite 105  
Nicolet (Québec) J3T 1W1

☎ 819 293-8020

✉ [maison.lu.nid@gmail.com](mailto:maison.lu.nid@gmail.com)

🌐 <https://cdnicolet-yamaska.ca/repertoire/lu-nid-maison-de-la-famille/>

📘 [Lu-Nid Maison de la famille](#)



## ❖ Office d'habitation Nicolet-Yamaska

Logements disponibles pour les familles à faible revenu.

- ◆ Différents services offerts.
- ◆ Capacité de 6 logements, situés au 275, rue Saint-Augustin
- ◆ Le coût du loyer correspond à 25 % du revenu du locataire.

Pour plus d'informations, contactez l'Office d'habitation Nicolet-Yamaska aux coordonnées ci-dessous.

680, rue du Bocage  
Nicolet (Québec) J3T 1V2

☎ 819 293-2867

1 833 293-2867 | Sans frais

✉ [omhnicolet@sogetel.net](mailto:omhnicolet@sogetel.net)

## ❖ Transport

### Bili

Bili est un service de transport collectif et adapté à faible coût qui dessert l'ensemble du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Il permet également des déplacements vers les grandes villes avoisinantes telles que Trois-Rivières, Drummondville et Sorel, facilitant ainsi l'accès aux services, aux études et à l'emploi.

☎ 819 293-6768

🌐 <https://avecbili.ca/>

## ❖ Organismes communautaires

De nombreux organismes communautaires situés près de Sainte-Monique offrent une variété de services liés aux besoins concernant :

- ◆ la santé mentale et physique;
- ◆ un handicap physique ou intellectuel;
- ◆ le rôle de proche aidant;
- ◆ les dépendances;
- ◆ la justice;
- ◆ la défense des droits des femmes;
- ◆ la lutte aux agressions à caractère sexuel;
- ◆ l'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;
- ◆ l'alphabétisation;
- ◆ les déclarations de revenus et la rédaction de formulaires gouvernementaux;
- ◆ l'entretien ménager, la préparation de repas et les commissions;
- ◆ et autres.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Corporation de développement communautaire au lien suivant :  
<https://cdnicolet-yamaska.ca/membres/>.

## ❖ Santé

**Santé Québec Mauricie-et-Centre-du-Québec - Universitaire** est responsable de la coordination des soins et services offerts à la population du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Pour plus d'informations sur les services offerts et les différentes installations, consultez le  
<https://ciusssmcq.ca/>.

## Points de services dans la MRC de Nicolet-Yamaska

### ◆ Centre multiservices de santé et de services sociaux Christ-Roi

Hôpital, urgence, CHSLD, CLSC, Centre de réadaptation et de dépendance

675, rue Saint-Jean-Baptiste  
Nicolet (Québec) J3T 1S4

☎ 819 293-2071

### ◆ GMF Saint-Léonard-d'Aston

360, rue Béliveau  
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-2030 | mini-urgence : 819 399-4019

### ◆ Clinique médicale de Nicolet

1691, boulevard Louis-Frédérique  
Nicolet (Québec) J3T 1Z6

☎ 819 293-2022

819 415-1120 | Sans rendez-vous (clients inscrits)

### ◆ Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin

10, rue Georges, bureau A  
Pierreville (Québec) J0G 1J0

☎ 450 568-3296

### ◆ Centre d'hébergement et CLSC Lucien-Shooner

50, rue du Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois,  
Pierreville (Québec) J0G 1J0

☎ 450 568-2712

### ◆ CLSC Filles de la Sagesse

(incluant la Maison de naissance de la Rivière)  
1275, rue Saint-Jean-Baptiste  
Nicolet (Québec) J3T 1W4

☎ 819 293-2071 #56221

### ◆ Centre de pédiatrie sociale le Cercle

91 rue Fleury,  
Saint-Léonard d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819-937-2051

Info-santé & Info-social : 811



## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### ❖ Sports et loisirs

En plus du terrain des loisirs et du Parc Apollo, une entente avec la Ville de Nicolet permet à tous les résidents de Sainte-Monique de bénéficier des mêmes tarifs que les citoyens de Nicolet pour les activités se tenant à l'aréna et à l'École nationale de police ainsi que pour les camps de jour et les camps de vacances.

Pour plus d'informations, communiquez avec la Mairie aux coordonnées ci-dessous.

#### ◆ **Mairie de Sainte-Monique**

247, rue Principale  
Sainte-Monique (Québec) J0G 1N0

☎ 819 289-2051

✉ [info@sainte-monique.ca](mailto:info@sainte-monique.ca)

### ❖ Installations sportives

- ◆ Patinoire
- ◆ Terrain de soccer
- ◆ Terrain de volley-ball

### ❖ Parcs et aires de jeux

- ◆ Préau
- ◆ Parc Apollo

### ❖ Sentier pédestre

Sainte-Monique vous offre également un sentier pédestre quatre saisons. Le sentier de l'Érablière offre deux parcours, la boucle longue sur 5,1 km ou la boucle courte de 3,8 km. C'est le sentier idéal pour la marche ou la raquette, de jour comme en soirée (aucun éclairage artificiel). Marcher à travers notre sentier, c'est découvrir une nature unique et nous sommes heureux de vous partager ce bonheur, et ce tout à fait gratuitement.

### ❖ Groupes sociaux, communautaires et de loisirs

- ◆ Municipalité amie des aînés (MADA)
- ◆ FADOQ Grand-Saint-Esprit et Sainte-Monique

### ❖ Location de salle

Pour plus d'informations, contactez la Mairie au 819 289-2051.

## RÈGLEMENTS (EN BREF)<sup>1</sup>



### ❖ Bruit

Entre 21 h et 7 h, il est interdit de causer du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en effectuant des travaux de construction ou de démolition ou de réparation d'un bâtiment.

### ❖ Propreté et entretien des immeubles

Il est interdit de déposer, laisser déposer ou tolérer la présence de ferrailles, de véhicules hors d'état de fonctionnement, de déchets, de débris, de papiers, de bouteilles vides, de substances nauséabondes, d'animaux morts, de matières fécales et autres matières malsaines sur un terrain.

Il est interdit d'accumuler sur un terrain des matériaux de construction.

Nous encourageons un entretien écologique des terrains, ce qui permet une diminution des gaz à effet de serre (GES).

### ❖ Stationnement

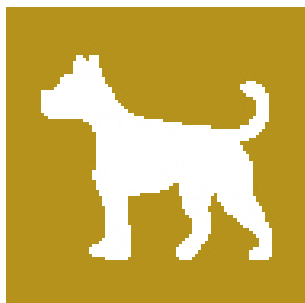
Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule routier sur un chemin public entre 23 h et 7 h du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, et ce sur tout le territoire de la Municipalité.

### ❖ Colportage

Il est interdit de colporter sans permis



<sup>1</sup> Les règlements mentionnés dans ce document ne sont qu'un résumé. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre les textes officiels et la présente version. Les règlements peuvent être modifiés sans préavis. Pour connaître tous les changements apportés, communiquer avec la municipalité. Tous les originaux sont signés au livre des règlements.



### ❖ Animaux

Le gardien doit se procurer auprès de la municipalité une licence pour chaque chien dont il a la garde, et ce, au coût de 10 \$. Cette licence s'accompagne d'un médaillon, lequel doit être porté, en tout temps, au cou du chien.

Il est interdit de garder dans une unité d'habitation un nombre total de chiens et un nombre total de chats supérieur à 2.

Plusieurs citoyens pratiquent la marche ou la course dans les rues et les rangs de notre municipalité. Ils sont en droit de le faire de façon sécuritaire. À cette fin, tous les chiens doivent être attachés ou dans un enclos, lorsqu'à l'extérieur de la maison du propriétaire. Aucun chien dangereux ou agressif ne sera toléré. Des amendes seront appliquées et si nécessaire la Sûreté du Québec sera avisée.

Le règlement numéro 08-2007 concernant la garde d'animaux comprend 10 chapitres et porte sur divers sujets tels que les dispositions concernant la garde d'animaux en général, les dispositions particulières sur la garde de chiens, les licences et les dispositions concernant les devoirs de la personne responsable d'un animal.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement au lien suivant : <https://www.sainte-monique.ca/file-2883>.

### ❖ Prévention et protection contre les incendies

Issues et accès aux issues

Chaque issue et accès aux bâtiments doit en tout temps être accessible et en bon état de fonction. Les balcons, coursives, escaliers extérieurs et les accès d'un immeuble doivent être libres de neige, glace ou de tout autre débris.

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire du bâtiment doit installer et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs et des détecteurs de fumée, incluant les réparations et remplacements, lorsque nécessaire.

### ❖ Construction et rénovation

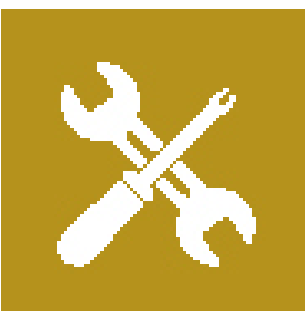
Toute personne souhaitant réaliser un projet de construction ou de rénovation doit obtenir un permis de construction auprès d'un inspecteur en bâtiments de la MRC (coordonnées à la page suivante).

Pour plus d'informations sur les règlements de la municipalité de Sainte-Monique, consultez le site <http://www.sainte-monique.ca/37-reglementation> ou contactez la Mairie aux coordonnées indiquées ci-dessous.

### ❖ Feux et feux d'artifice

En cas d'interdiction de faire des feux en cas de canicule ou lors d'avis de la SOPFEU, nous appliquons les règlements de façon rigoureuse. De même, tous les feux doivent être faits dans un foyer avec grillage ou après approbation du Directeur du service des incendies M. Robert Boisclair (819-696-5825).

Les feux d'artifice doivent être autorisés par le Directeur du service-incendie, M. Robert Boisclair.



### ❖ Restriction d'arrosage et d'utilisation d'eau potable

En cas de sécheresse, ou lors de la diminution de notre réserve d'eau potable, ou lors de demandes de nos fournisseurs d'eau pour certains réseaux (Ville de Nicolet ou de Bécancour), il peut y avoir restriction de la consommation d'eau et restriction ou interdiction des arrosages. Ces mesures visent à protéger la ressource-eau et garder la protection-incendie. Nous attendons un respect de ces consignes par tous les citoyens.

Pour déposer une plainte, veuillez communiquer avec la Mairie.

Mairie de Sainte-Monique

247, rue Principale  
Sainte-Monique (Québec) J0G 1N0

☎ 819 289-2051

✉ [info@sainte-monique.ca](mailto:info@sainte-monique.ca)

## PRÉSENTATION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska a la responsabilité d'offrir des services techniques et professionnels aux municipalités ainsi que d'établir une planification, une réglementation et des projets structurants relatifs à l'aménagement et au développement du territoire. De plus, elle offre également des services de soutien professionnel et financier en développement économique aux entreprises.

### ❖ Services aux citoyens

- ◆ Inspection en bâtiment (permis)
- ◆ Aménagement du territoire
- ◆ Transport
- ◆ Gestion des cours d'eau
- ◆ Culture et patrimoine
- ◆ Subvention à la rénovation
- ◆ Prévention des incendies
- ◆ Plan de transition écologique
- ◆ Plan de développement de la zone agricole
- ◆ Services à l'entrepreneuriat (démarrage, croissance, relève, consolidation)
- ◆ Aide financière aux entreprises
- ◆ Développement touristique et promotion du territoire

### MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne  
Nicolet (Québec) J3T 2C1

☎ 819 519-2997

✉ [mrcny@mrcny.qc.ca](mailto:mrcny@mrcny.qc.ca)

🌐 <https://mrcnicolet-yamaska.qc.ca/>

### ❖ Tourisme Nicolet-Yamaska

Tourisme Nicolet-Yamaska est une plateforme dédiée à la découverte des attraits touristiques de la région. Elle propose une carte interactive pour explorer les lieux à visiter, ainsi qu'un calendrier des événements pour ne rien manquer des activités locales.

🌐 <http://www.tourismenicoletyamaska.com>

f [Tourisme Nicolet-Yamaska](#)

### ❖ Bureau d'information touristique

Situé au coeur de Nicolet, le bureau d'information touristique accueille les visiteurs avec des conseils personnalisés, des brochures et des suggestions d'activités. Que vous soyez de passage ou nouvel arrivant, l'équipe sur place vous aide à mieux connaître la région et à profiter pleinement de tout ce qu'elle a à offrir.



## RESSOURCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT L'IMMIGRATION

### ❖ Accompagnement Québec par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agentes et les agents d'aide à l'intégration évaluent les besoins de la personne immigrante, établissent un plan d'action individualisé, assurent un référencement approprié aux services et organismes ainsi qu'un accompagnement et un suivi continu.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration du Ministère sont présents dans toutes les régions du Québec. Ils évaluent vos besoins immédiats ou futurs et préparent avec vous un plan d'action individualisé pour vous aider à :

- Vous établir au Québec (Installation);
- Découvrir la société québécoise (Vie collective);
- Apprendre le français (Francisation);
- Intégrer le marché du travail (Emploi);
- Vous informer sur les procédures d'immigration (Démarches d'immigration).

Accompagnement Québec est un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes. Que vous soyez au Québec ou encore à l'étranger, il facilite votre intégration et votre participation en français à la société québécoise.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier des services gratuits d'Accompagnement Québec : <https://www.quebec.ca/immigration/service-integration-personnes-immigrantes/>

La page S'installer et s'intégrer au Québec regroupe des informations et des conseils afin de faciliter et réussir votre intégration au Québec : <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer>

## AUTRES RESSOURCES UTILES

### Caisse Desjardins de Nicolet (siège social)

181, rue Notre-Dame  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

☎ 819 293-8570

1 877 393-8570 | Sans frais

### Bureau de poste de Sainte-Monique

247, rue Principale  
Sainte-Monique (Québec) JOG 1N0

☎ 819 530-2049

### Sûreté du Québec

124, rue Denis-Desaulniers  
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-4428

### Services Québec

1300, boulevard de Port-Royal  
Bécancour (Québec) G9H 1X6

☎ 1 866 523-3711 | Sans frais

🌐 <https://www.quebec.ca/services-quebec>

### Service Canada

Centre Service Canada à Trois-Rivières,  
Victoriaville, Drummondville et Sorel-Tracy

🌐 <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/portefeuille/service-canada.html>

### Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

☎ 1 800 361-7620 | Sans frais

🌐 <https://saaq.gouv.qc.ca/>

### Ligne maltraitance adultes âgés

☎ 1 800 489-2287 | Sans frais

🌐 <https://lignemaltraitance.ca/fr>

### Prévention suicide

☎ 1 866 277-3553 | Sans frais

🌐 <https://preventiondusuicide.com/>

**Urgence : 911**

**Info-Santé & Info-Social : 811**

**Centre antipoison du Québec :  
1 800 463-5060**



## Crédits

Ce guide a été réalisé par la MRC de Nicolet-Yamaska en collaboration avec la municipalité de Sainte-Monique.

MAJ : 2026



Avec la participation financière de :



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS